

## CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

### RESERVATIONS

Les réservations toutes catégories confondues, sont confirmées qu'à réception des éléments suivants :

- du contrat de réservation signé
- des conditions générales de location signées
- de l'acompte.

### CONDITION DE LOCATION DES HEBERGEMENTS

Arrivée : remise des clés entre 15h00 et 20h00.

Départ : effectué entre 8h00 et 10h00 (convenu avec la réception)

Il appartient au locataire de s'assurer. L'établissement décline toutes responsabilités en cas de vol, d'incendie, d'intempéries, etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès à toute famille se présentant à l'accueil avec un nombre de personnes supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Nos tarifs comprennent l'eau, le gaz et l'électricité.

### CAUTION ET PAIEMENT DES HEBERGEMENTS

La totalité du séjour doit être réglée à votre arrivée.

De plus 1 chèque de caution vous sera demandé :

380€ pour l'ensemble des hébergements (chalets et/ou mobil - homes)

Si vous prévoyez de quitter la location en dehors des heures prévues de départ, la caution vous sera renvoyée par courrier après vérification de l'état de la location. Lors de votre départ, vous devez rendre la location en parfait état de propreté : le nettoyage final doit être fait par le locataire. Les cautions vous seront rendues après vérification des locations.

### EMPLACEMENT NUS

Arrivée : entre 15h00 et 20h00

Départ : avant 10h00.

Tout départ après 10h00 entraîne le paiement d'une nuit supplémentaire. L'emplacement comprend : la place d'une tente ou d'une caravane, avec voiture, pour 6 personnes maximum, ainsi que l'électricité et l'accès aux installations du terrain.

### PAIEMENT ET SOLDE DU SEJOUR

Toute location de mobil home, de chalet ou d'emplacement nu ayant fait l'objet d'un contrat de réservation devra être soldée le jour de l'arrivée. Aucune réduction n'est consentie en cas d'arrivée retardée et aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé. A tout moment, et ce jusqu'au jour de l'occupation, la direction se réserve le droit de modifier l'emplacement ou l'installation loué pour en attribuer un autre équivalent.

### ANIMAUX

Tous les animaux sont admis dans les locations et doivent être obligatoirement tatoués et/ou identifiés, vaccinés contre la rage et tenus en laisse. Le(s) carnet(s) de santé est ou sont à présenter à l'accueil le jour de l'arrivée. Les règles d'hygiène élémentaires doivent être impérativement respectées sur les emplacements et dans les locations (ramasser les déjections). Les animaux ne doivent pas être laissés seuls dans les locations.

### MODIFICATIONS

Aucune modification n'est possible pendant le mois qui précède la date du début du séjour. Hors de ce délai, les modifications demandées seront acceptées en fonction des disponibilités. EN L'ABSENCE DE TOUT MESSAGE écrit du locataire précisant qu'il a du différer la date de son arrivée, la location fera l'objet d'une annulation, et le règlement des prestations restera exigible. LES MESSAGES TÉLÉPHONIQUES NE SERONT PAS RECEVABLES.

### EN CAS D'ANNULATION

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par lettre recommandée auprès du camping de l'étang de Laubanère – 790 Route de Laubanère – 40380 LOUER.

Date : / /

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »